



UFR SANTÉ

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Réunion de rentrée

UE « Mineure Santé »

Accès aux études de « MMOPK » :
Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie

Annie BENHAÏM - Marie VILLEDIEU
2026-2027

Réunion de rentrée UE « Mineure Santé »

- ✓ Présentation de la **Mineure Santé** et des **modalités de sélection** dans les études de Santé (Pr Marie Villedieu, co-responsable de l'Accès Santé)
- ✓ Présentation du **Tutorat Santé** (Président du Tutorat Santé de Caen)
- ✓ Questions



Ne manquez surtout pas la réunion de rentrée
de votre licence !

Accès principaux vers les études de Santé

- 1- **L1** : **L.AS**, licences dédiées **incluant** une UE « **Mineure Santé** » (50h/semestre) :
=> **UE obligatoire dans une L.AS** (ne peut pas être abandonnée en cours d'année)
- 2- **L2 et L3** : Licences ayant une L.AS en première année
Mineure Santé à suivre **en plus** de la L2 ou L3 **si non validée en L.AS 1**
- 3- **Master 1** : Pour les étudiant.e.s ayant validé la mineure santé (10/20) **ET** n'ayant pas utilisé leurs deux chances en licence
2 chances uniquement

- 4- **En cours d'études d'auxiliaires médicaux (infirmièr(e)...)**
- 5- **Passerelles et réorientation : Master 2, doctorat, paramédicaux diplômés**
(peu de places)
2 chances uniquement

Licences d'accès en MMOPK

(Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie)

Nombre d'étudiant(e)s
en L.AS dans chaque
licence

L.AS « Autres »
ou « Hors Bio »



Structuration des licences

Semestre 1 (S1)

5 Unités d'Enseignement (UE) d'environ 50h

Licence 1	D	D	D	T	P
Licence 2	D	D	D	T	P
Licence 3	D	D	D	T	P

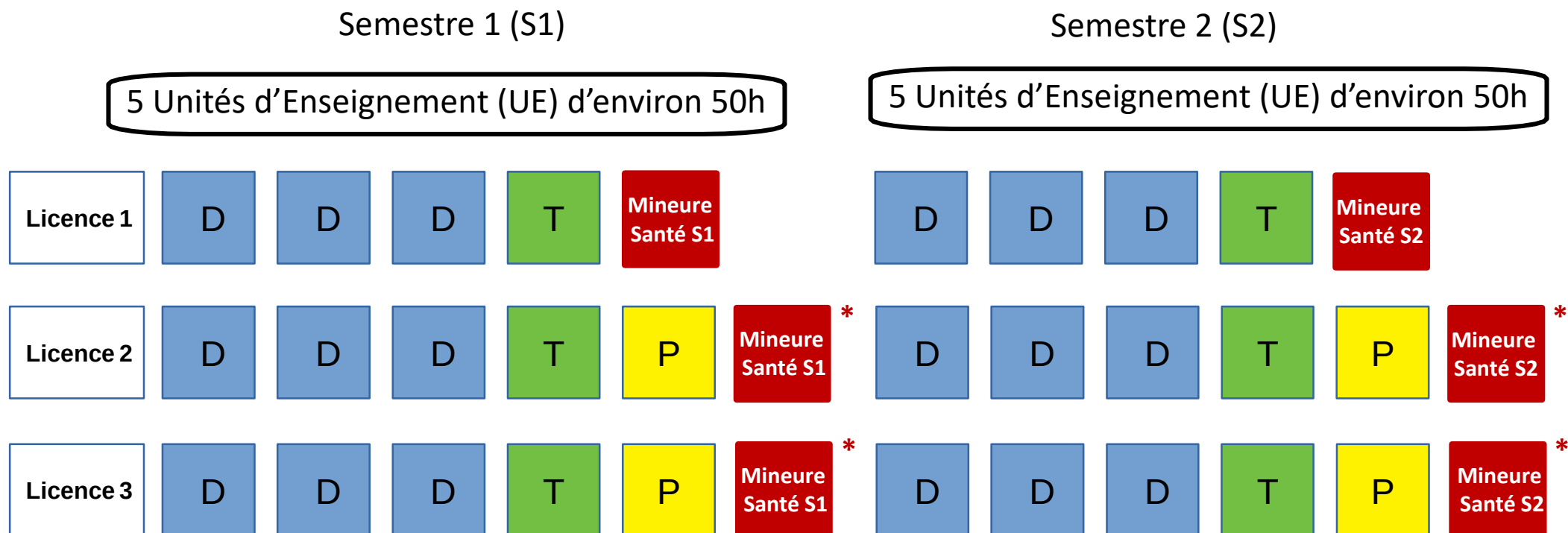
Semestre 2 (S2)

5 Unités d'Enseignement (UE) d'environ 50h

D	D	D	T	P
D	D	D	T	P
D	D	D	T	P

D : UE disciplinaire
T : UE transversale
P : UE personnalisée

Structuration des licences



D : UE disciplinaire

T : UE transversale

P : UE personnalisée

* Si mineure Santé non validée en L.AS 1

UE Mineure Santé = 20% du programme de L.AS

L'UE Mineure Santé

L'enseignement en UE Mineure Santé

Quoi ?

Mineure Santé : Semestre 1

		L.AS B = L.AS de Biologie (SV et Sps)	L.AS A = L.AS Autres que Biologie
<u>Bloc 1</u>	Module de Sciences Fondamentales 1	Chimie Biophysique/ Biomécanique Biochimie 39 h	40 h
<u>Bloc 2</u>	Module de SHESP	Sciences Humaines Ethique et santé publique 15 h	10 h
<u>Bloc 3</u>	Module Physiologie -Biodiversité	Biodiversité Physiologie 6 h	11 h

L'enseignement en UE Mineure Santé

Quoi ?

Mineure Santé : Semestre 2

L.AS B

= L.AS de **B**iologie
(SV et Sps)

L.AS A

= L.AS **A**utres que
Biologie

Bloc 4

Module Sciences Fondamentales 2

Chimie/médicament
Biostatistiques
Biologie Moléculaire

22 h

26 h

Bloc 5

Module cellule-tissus

Biologie Cellulaire
Histologie/embryologie

21 h

27 h

L'enseignement en UE Mineure Santé

Quand ?

Le mercredi après 17h et le vendredi après-midi

Exception cette semaine : cours de lundi à jeudi (cf emploi du temps sur le site de l'UFR Santé / Accès aux études de santé / emploi du temps semaine du 24 au 28 août)

	24/08-30/08/26 (S35)				
	Lundi 24/08/2026	Mardi 25/08/2026	Mercredi 26/08/2026	Jeudi 27/08/2026	Vendredi 28/08/2026
07:30					
08:30					
09:00					
09:30					
10:00	Réunion de rentrée LAS Amphi Marie Curie Amphi Hippocrate LAS				
10:30		CM SHESP (Toutes LAS) Présentiel WILSON Sarah Amphi Marie Curie Amphi Hippocrate Permanence	CM Biophysique (Toutes LAS) Présentiel SCHUMANN-BARD Pascale Amphi Hippocrate		
11:00					
11:30					
12:00					
12:30					
13:00					
13:30					
14:00	CM Physiologie (Toutes LAS) Présentiel SCHUMANN-BARD Pascale Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie LAS	CM Biophysique (Toutes LAS) Présentiel BUREAU Ronan Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie	CM Chimie (Toutes LAS) Présentiel FABIS Frederic Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie	CM Chimie (Toutes LAS) Présentiel VOISIN-CHIRET Anne-Sophie Amphi Hippocrate	
14:30					
15:00					
15:30					
16:00		CM Chimie (Toutes LAS) Présentiel CAILLY Thomas Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie	CM SHESP (Toutes LAS) Présentiel LAUNOY Guy Amphi Marie Curie Amphi Hippocrate	CM Chimie (Toutes LAS) Présentiel FABIS Frederic Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie	
16:30					
17:00					
17:30					
18:00					
18:30					
19:00					

L'enseignement en UE Mineure Santé

Comment ?

- **En présentiel au PFRS** (et en distanciel en direct pour les étudiant.e.s d'Alençon) :
 - 1- Tous les Cours Magistraux (CM) de la semaine du 24 au 28 août
 - 2- Tous les Travaux Dirigés (TD)
- **En distanciel asynchrone (= cours enregistrés)** : Tous les autres CM de l'année

Accès aux diaporamas ou autres ressources + aux enregistrements des cours sur **la plateforme ecampus** : <https://ecampus-vert.unicaen.fr/>

Bien comprendre son emploi du temps (Zimbra)

■ Modalités d'enseignement : Distanciel ou présentiel ?

Si distanciel : « Disponible sur ecampus »

Si présentiel : salle indiquée

■ Quelles Licences concernées ?

Certains cours sont communs à toutes les L.AS, d'autres différents entre L.AS Bio et L.AS Autres

- « Toutes L.AS » = Pour l'ensemble des étudiant.e.s
- « L.AS Bio » : Pour les étudiant.e.s en Sciences de la Vie et Sciences pour la Santé
- « L.AS Autres » : Pour les étudiant.e.s de toutes les Licences autres que Biologie

	14/09-20/09/26 (S38)			
	Mercredi 16/09/2026	Jeudi 17/09/2026	Vendredi 18/09/2026	
14:00			CM Chimie F.FABIS (Toutes LAS) Disponible sur e-Campus E-CAMPUS LAS	
14:30				
15:00				
15:30				
16:00				
16:30			CM Biochimie (LAS Autres) - Acides aminés / Protéines Disponible sur e- Campus COULBAULT Laurent E-CAMPUS LAS AUTRES	CM Biochimie (LAS Bio) - Enzymologie Disponible sur e- Campus VILLEDIEU Marie E-CAMPUS LAS BIO
17:00				
17:30	CM Biophysique (Toutes LAS) Disponible sur e-Campus VIGNE Jonathan E-CAMPUS LAS			
18:00				
18:30				
19:00				

Sélection des étudiant.e.s entrant dans les études de Santé

Conditions pour valider la L.AS1

- **Rappel** : Une année de licence = 500h
 - UE Mineure Santé = 100h
 - Autres UEs de la licence = 400h
- Pour être reçu à la L.AS1 en 1ère session (cf réunion de rentrée des licences) :
Avoir au moins 10/20 de moyenne +/- 10/20 dans certaines UE
=> Voir au sein de chaque licence les règles de compensation
- Si échec : session de rattrapage (session 2) pour les UEs ou élément(s) des UEs non validés

**Rq : Ne pas consacrer tout son temps de travail à la Mineure Santé :
seulement 20% de la note de licence !!!**

Conditions pour candidater à l'entrée dans les études en Santé

Conditions pour candidater en Santé :

- Avoir validé sa **licence** à la **première session**
- Avoir au moins **10/20 de moyenne à l'UE « Mineure Santé »** (compensation entre S1 et S2)
- **Avoir déposé sa candidature après les résultats de première session via l'application Parcours Accès Santé**

Choix possible de 3 filières +/- Kiné

Conditions pour candidater à l'entrée dans les études en Santé

« Avoir au moins **10/20 de moyenne à l'UE « Mineure Santé »** (compensation entre S1 et S2) »

Mineure Santé : Semestre 1 (S1)

			L.AS B = L.AS de Biologie (SV et Sps)	L.AS A = L.AS Autres que Biologie	
<u>Bloc 1</u>	Module de Sciences Fondamentales 1	Chimie Biophysique/ Biomécanique Biochimie	39 h	40 h	Coefficient 4
<u>Bloc 2</u>	Module de SHESP	Sciences Humaines Ethique et santé publique	15 h	10 h	Coefficient 2
<u>Bloc 3</u>	Module Physiologie -Biodiversité	Biodiversité Physiologie	6 h	11 h	Coefficient 1



➤ La note de la Mineure Santé du semestre 1 = moyenne pondérée des 3 blocs

Conditions pour candidater à l'entrée dans les études en Santé

« Avoir au moins **10/20 de moyenne à l'UE « Mineure Santé »** (compensation entre S1 et S2) »

Mineure Santé : Semestre 2 (S2)

L.AS B
= L.AS de **B**iologie
(SV et Sps)

L.AS A
= L.AS **A**utres que
Biologie

Bloc 4

Module Sciences Fondamentales 2

Chimie/médicament
Biostatistiques
Biologie Moléculaire

22 h

26 h

Coefficient 1

Bloc 5

Module cellule-tissus

Biologie Cellulaire
Histologie/embryologie

21 h

27 h

Coefficient 1

➤ La note de la Mineure Santé du semestre 2 = moyenne des 2 blocs

Pré-requis pour candidater à l'entrée dans les études de santé :
moyenne entre note Mineure du S1 et note Mineure du S2 $\geq$ 10/20 dès la 1^{ère} session

Admission dans les études de Santé :

✓ L'admission s'appuie **sur les résultats dans la L.AS**

Moyenne générale = 80% : notes des UEs de la L.AS

20% : note de l'UE Mineure Santé

=> classement dans la L.AS

✓ Puis interclassement de tou.te.s les candidat.e.s via un **algorithme**

- Interclassement entre les L.AS d'une part, et entre les L2/L3 d'autre part
- Équité entre les licences
- Harmonisation des notes de la Mineure Santé entre L.AS Autres et L.AS Bio car examens différents
- Pas de nombre défini de places pour telle ou telle filière dans une licence donnée

Admission dans les études de Santé :

✓ interclassement de tou.te.s les candidat.e.s *via* un **algorithme**

- Présenté en février 2027 lors d'une réunion sur les candidatures et les oraux
- Disponible dès maintenant sur e-campus, dans l'espace d'informations L.AS

2025 / UFR Santé / Autre / (LAS100) LAS - Accès à l'inscription aux Mineures santé pour L1

Espace d'informations - LAS

Cours Participants Notes Compétences

 Enregistrement des cours sous format mp4	 Emploi du temps	 Modalités de Contrôle des Connaissances Mineure Santé	 Réunion de rentrée	 Obligations vaccinales	 Réunion d'informations sur la candidature en Santé
 Informations épreuves Mineure Santé (placement, calendrier...)	 Algorithme et fonctionnement du classement	 Modalités d'accès aux études accès santé			

Admission dans les études de Santé : en 2 temps

- **Admis.e après le 1^{er} groupe d'épreuve : Sur le classement dans la licence**
50% des places de chaque filière sont proposées en admission directe après les écrits
Les places non acceptées sont attribuées après l'oral
- **Admis.e après le 2^{ème} groupe d'épreuve : après épreuves orales**
=> un nombre limité d'étudiant.e.s est convoqué à l'oral
Au minimum : $n+0,5n$ (n = nb de places restantes pour les étudiant.e.s du 2nd groupe d'épreuve, soit 50% des places totales de chaque filière)

4 oraux :

Epreuves évaluant des compétences non académiques et plus transversales :
capacités de synthèse, d'analyse, de raisonnement en situation complexe, empathie.
Cf réunion février 2027

Admission dans les études de Santé : en 2 temps

Pour les L.AS :

1- Admissibilité : Sur le résultat de la licence = classement au sein de la licence

2- Admission :



50% des places => admis.e.s directement (« grand.e.s admis.e.s »)



50% des places => admis.e.s après le 2nd groupe d'épreuve : oraux



Non admis.e.s en MMOPK mais admis.e.s en L2
=> possibilité de postuler à nouveau en L2 ou L3

Suppression du redoublement pour accéder aux études de Santé

Le redoublement d'une année non validée reste possible, ainsi que la réorientation vers une autre première année/formation **mais sans pouvoir postuler à nouveau à l'entrée dans les études de santé à l'issue de cette année**



Pas de valorisation du redoublement

Capacités d'accueil dans les études de Santé à la rentrée 2027

CAPACITES D'ACCUEIL EN PREMIER CYCLE MMOP 2027						
Filière	Différentes voies					Total
	LAS 1	L2-L3 - Masters (a)	Passerelles et Réorientations	Paramédical	Etrangers (b)	
Médecine	135	100	12	4	3	254
Pharmacie	55	40	14	2	2	113
Odontologie	16	14	3	0	0	33
Maïeutique	16	8	2	1	1	28

Kinésithérapie

L.AS 1 : 52

L2/L3 : 34

Résultats 2025/2026

MMOP	Inscrits	candidats	Admis directs	Admis après oral	Total
LAS 1	964	384	56	167	223
L2/L3		320	42	127	169

Kiné

LAS 1 : 52

L2/L3 : 34

- Tou.te.s les inscrit.e.s en L.AS ne sont pas candidat.e.s,
tou.te.s les candidat.e.s ne sont pas admissibles,
tout.e.s les admissibles ne sont pas admis.e.s

Communication avec l'Université

Communication des informations : 2 interlocuteurs

Informations données par l'UFR de votre Licence

Tout ce qui concerne votre scolarité de Licence :

- Informations sur le contenu de la Licence (hors UE Mineure Santé)
- Emploi du temps et dates d'examen (hors UE Mineure Santé)
- Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : modalités des évaluations (hors UE Mineure Santé)
- Règles de compensation entre matières, UEs ou semestres. Rq : **L'UE Mineure Santé est incluse dans les UE de licence => suit les mêmes règles**
- Résultats de la Licence, classement dans la Licence

Informations données par l'UFR santé

Tout ce qui concerne l'UE Mineure Santé et l'accès aux Etudes de Santé :

- Informations sur le contenu de l'UE Mineure Santé
- Emploi du temps et dates d'examen de l'UE Mineure Santé
- Modalités de contrôle des connaissances (MCC) de l'UE Mineure Santé
- Critères de sélection pour MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Kinésithérapie)
- Algorithme de classement pour MMOPK (réunion d'information courant janvier)
- Oraux de l'accès aux études de Santé (réunion d'information courant janvier)
- Résultats pour l'entrée dans les études de Santé

Des questions ?

1- Sur l'organisation de la Licence (inscriptions pédagogiques, emploi du temps, résultats des examens, classement dans la Licence...) :

=> **contactez l'UFR de votre Licence**

**Coordonnées de votre Scolarité de Licence :
cf la réunion de rentrée de votre Licence ou
site de l'Université (page internet de votre UFR)**

Localisation des scolarités des Licences

Les gestionnaires de scolarité sont des personnels administratifs en charge de gérer votre année

- **UFR Sciences :**
 - Licence de Mathématiques
 - Licence d'Informatique
 - Licence de Chimie
 - Licence de Physique
 - Licence Sciences de la Vie
 - Licences Sciences pour la Santé

Campus 2

Campus 1
- **UFR Psychologie :** Licence Psycho
- **UFR STAPS :** Licence STAPS
- **UFR Droit :** Licences Droit
- **UFR SEGAT :** Licence économie

Campus 1

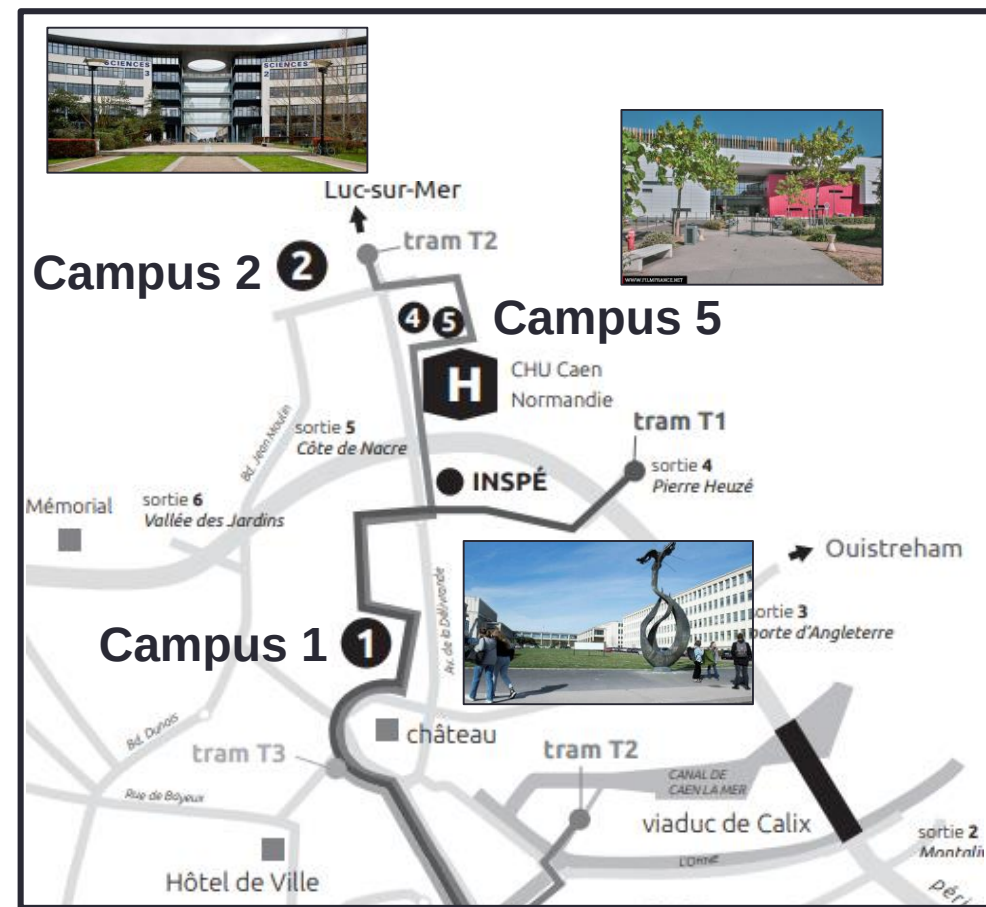
Campus 2

Campus 1 et Alençon

Campus 1

- **UFR Santé :** Mineure Santé

Campus 5



Des questions ?

2- Sur les modalités de candidature aux études de Santé et sur l'UE Mineure Santé :

- ✓ Contactez vos gestionnaires de Scolarité de l'UFR Santé, Alexandra Tomalak et Wilfried Lesueur : sante.las@unicaen.fr

- Contactez-nous uniquement *via* votre **adresse mail unicaen**



- Lorsque vous envoyez un mail, précisez toujours votre licence et votre année d'études (L.AS, L2, L3) après votre nom

Ex: Emma Dupont, L.AS Mathématiques

Thomas Durand, L2 Psychologie

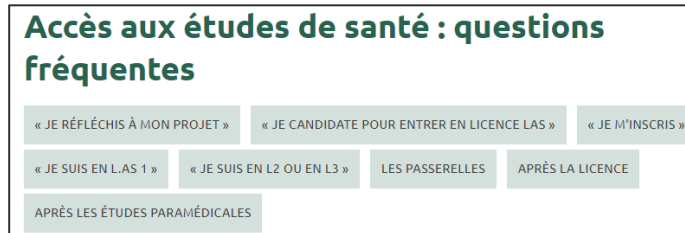
Des questions ?

2- Sur les modalités de candidature aux études de Santé et sur l'UE Mineure Santé :

- ✓ Contactez [vos gestionnaires de Scolarité de l'UFR Santé](#), Alexandra Tomalak et Wilfried Lesueur : sante.las@unicaen.fr

- ✓ Consultez [la FAQ](#) sur l'accès aux études de santé sur le site de l'UFR Santé :

[https://www.unicaen.fr/formation/nos-
formations/acces-aux-etudes-de-sante/faq-
licences-acces-sante/](https://www.unicaen.fr/formation/nos-
formations/acces-aux-etudes-de-sante/faq-
licences-acces-sante/)



- ✓ Venez échanger avec les [co-responsables de l'accès Santé](#) lors des [permanences](#) organisées en présentiel au PFRS (mar **26/08** à 12h salle PS3-011, ven **02/10** à 15h15 en salle PS0-076, ven **06/11** à 17h30 en salle PS0-076)



Ne vous fiez qu'aux informations officielles : site de l'Université, mail [unicaen](#) (à consulter quotidiennement), Scolarité, Enseignants, ...

L2/L3 Mineure Santé

L2/L3 Mineure Santé

1- Vous avez passé l'examen de la Mineure Santé l'année dernière

A- Vous avez obtenu au moins 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2

=> vous ne repassez pas les examens de la Mineure Santé

=> vous passez uniquement les examens des UE de la L2 dans laquelle vous êtes inscrit(e)

=> Pour accéder à l'espace d'informations des L.AS sur ecampus, faites une auto-inscription à cet espace (code : LAS)

B- Vous avez obtenu moins de 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2 en session 1 et en session 2

=> **Vous repassez les blocs** de la Mineure Santé du semestre où vous n'avez pas eu 10/20

- **Connectez-vous au site Unicaen** pour compléter votre procédure d'inscription :

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/se-reinscrire/>

sélectionnez « vos inscriptions complémentaires : accès à la Mineure Santé pour les L2/L3 »

- **Ou envoyez un mail à sante.las@unicaen.fr**

L2/L3 Mineure Santé

2- Vous n'avez jamais passé la Mineure Santé

=> Vous passez la Mineure Santé de **chaque** semestre

- **Connectez-vous au site Unicaen** pour compléter votre procédure d'inscription :

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/se-reinscrire/>

⇒ sélectionnez « vos inscriptions complémentaires : accès à la Mineure Santé pour les L2/L3 »

- **Ou envoyez un mail à** sante.las@unicaen.fr

L2/L3 Mineure Santé

3. Vous êtes AJAC (Ajourné mais autorisé à composer)

Vous pouvez candidater en MMOPK si l'intégralité de votre année d'étude (L2 ou L3) et les UE de l'année antérieure sont validées en première session

- ***Vous avez eu au moins 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2***
 - => vous ne repassez pas les examens de la Mineure Santé ;
 - => vous passez les examens des UE de l'année de licence dans laquelle vous êtes inscrit(e) ;
 - => vous passez les examens des UE antérieures non validées.
- ***Vous avez eu moins de 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2***
 - => vous repassez les examens de la Mineure Santé (**les blocs du ou des semestres où vous n'avez pas eu 10/20**).

Vous devez donc vous inscrire à cette UE. La procédure à suivre pour vous inscrire est la suivante :

envoyez un mail à sante.las@unicaen.fr

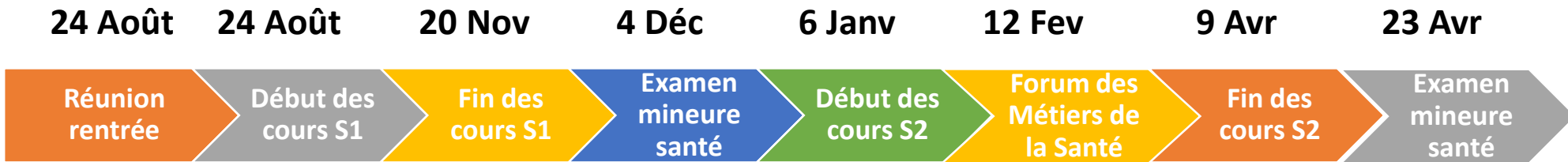
Pour les étudiant(e)s ayant validé la Mineure Odontologie AVANT l'année 2023/2024

- **Vous avez validé la Mineure Santé Médecine, Maïeutique, Pharma, Kiné**
⇒ Vous pouvez postuler en Médecine, Maïeutique, Pharmacie, Kiné **et Odontologie**
- **Vous avez validé la Mineure Santé Odontologie au semestre 2**
=> pour postuler en MMPK, vous **devez valider la Mineure Santé du second semestre MMPK**
=> Vous pouvez postuler en Odontologie

Redoublement L2/L3

- Si vous redoublez votre L2, vous ne pourrez candidater aux études de santé que lorsque vous serez en L3
- Si vous redoublez votre L3, vous ne pouvez plus candidater aux études de santé au cours de votre licence

Calendrier de l'année Mineure Santé



Disponibilité requise
sur les 4 jours !

= Amphi d'affection (sauf
pour grand.e.s admis.e.s) :
être présent.e ou se faire
représenter



Candidature et choix de filière : du 4 au 7 juin 2027

Session 2 Mineure Santé : 24 et 25 juin 2027

Réforme de l'accès aux études de Santé en 2027/2028

- ✓ Textes de loi pas encore publiés
- ✓ Mesures transitoires pour les étudiant.e.s en L.AS en 2026/2027 afin qu'ils(elles) puissent mobiliser la ou les deux candidatures restantes

Consultation des ressources disponibles sur la plateforme en ligne ecampus

Retrouver ses cours de L.AS

- Se connecter à ecampus : <https://ecampus-vert.unicaen.fr/>
- Plateforme 2026-2027



Se rendre dans l'onglet « Mes cours »

The screenshot shows the top navigation bar of a university website. The 'Mes cours' link is circled in red, with a red arrow pointing to it from the text '1. Depuis l'accueil, cliquer ici'. Below the navigation bar, the user is greeted with 'Bonjour Romane !' and there are buttons for 'Gestion des cours' and 'Créer un cours'. The main section is titled 'Vue d'ensemble des cours' and contains a grid of course cards. The first card, '(YMIS1.1) Sciences Fondamentales 1 (Toutes LAS) Mineures Santé Semestre 1 - Hors Biolog...', is circled in red, with a red arrow pointing to it from the text '2. Vous trouverez les cours de votre licence + ceux de la Mineure Santé'. Other visible course cards include '(YMIS1.2) Sciences humaines, éthique, santé publique ...', 'Espace tuteurs étudiants E-Formation', 'Pôle Ingénierie et Conseils Pédagogiques CEMU', '(ORS3UE37) UE37 Diagnostic et projet de soins', and '(Y1INF4C) EC3 Traitement de texte UE4 Connaissances méthodo. Intercultur...'. A blue button 'Caché pour les étudiants' is visible at the bottom of the last card.

1. Depuis l'accueil, cliquer ici

2. Vous trouverez les cours de votre licence + ceux de la Mineure Santé

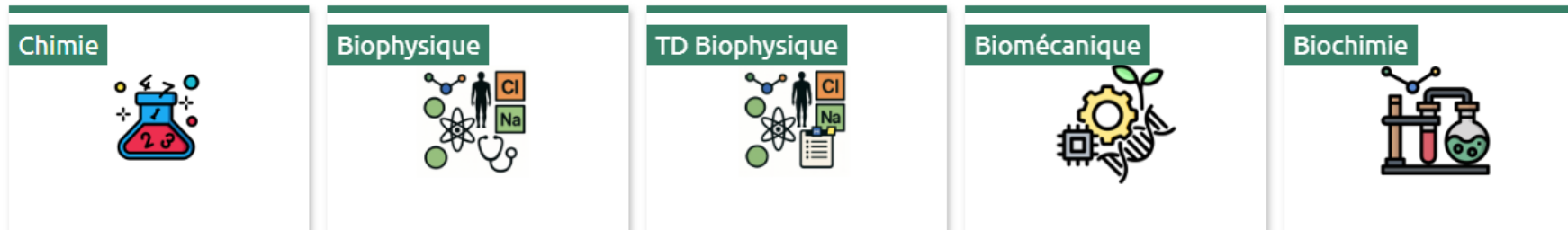
Cliquer sur chaque tuile pour afficher les contenus

UFR Santé / Autre / (LAS100) LAS - Accès à l'inscription aux Mineures santé pour L1 / S1 / Mineures Santé Semestre 1 - Hors Biologistes

(YMIS1.1) Sciences Fondamentales 1 (Toutes LAS)

Cours Paramètres Participants Notes Rapports Plus v

 Nouvelles



A noter que l'espace noté « L.AS Hors Bio » comporte les cours « Hors Bio »
ET les cours « Toutes L.AS »

Cliquer sur le nom de chaque enseignant pour déplier les contenus qu'il a déposés

The screenshot displays a user interface for managing course content. At the top, there are five tabs representing different subjects: **Chimie**, **Biophysique**, **TD Biophysique**, **Biomécanique**, and **Biochimie**. Each tab has a corresponding icon. The **Chimie** tab is currently selected and expanded, showing a list of courses. Each course entry consists of a green arrow icon, the course name, and the instructor's name. The courses listed are:

- > Cours F. FABIS
- > Cours T. CAILLY
- > Cours P. DALLEMAGNE

At the top right of the expanded **Chimie** panel, there are two icons: a pencil (edit) and a close (X) button.

➤ Pour chaque cours : Enregistrement du cours
+ pdf « muet » du cours

Egalement sur ecampus : Espace d'information L.AS

Espace d'informations



Vous trouverez sur cet espace les informations que souhaite vous partager l'équipe pédagogique.

Progression générale % 0



Emploi du temps



Modalités de Contrôle
des Connaissances
Mineure Santé



Réunion de rentrée



Obligations vaccinales



Réunion
d'informations sur la
candidature en Santé



Calendriers et
placements épreuves
Mineure Santé



Algorithme et
fonctionnement du
classement



Modalités d'accès aux
études accès santé

Egalement sur ecampus : Espace d'information sur les métiers de la Santé

Module d'informations sur les métiers de la Santé

Cours

Participants

Notes

Compétences



Vous consultez actuellement ce cours avec le rôle : **Étudiant**

[Retour à mon rôle normal](#)

Métiers de la santé



Annonces

Bon courage à toutes et à tous !!!